



**Charte de  
la coordination régionale  
des conseils de développement  
de la région Poitou-Charentes**

The image features a topographic map of the Poitou-Charentes region in France. The map is overlaid with a coordinate grid. Latitude lines are marked at 45°30', 46°, 46°30', and 47°. Longitude lines are marked at 10°00', 10°30', 11°00', 11°30', and 12°00'. The map shows the region's irregular border, major rivers, and a network of smaller rivers. The terrain is color-coded in shades of green and yellow, indicating elevation. The title is centered over the map in a bold, blue, sans-serif font.

## **Charte de la coordination régionale des conseils de développement de la région Poitou-Charentes**

### **Préambule**

Les conseils de développement, créés par la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable des territoires du 25 juin 1999, permettent d'associer les acteurs locaux, les corps intermédiaires, les citoyennes et citoyens à la définition des grands choix concernant le développement durable des territoires où ils vivent au quotidien. Sans se substituer aux assemblées élues, la forme de participation citoyenne qu'ils inventent et l'expertise d'usage qu'ils portent sont des éléments indispensables à l'exercice de la démocratie moderne.

Les conseils de développement, offrent des espaces d'échange, de dialogue et d'action collective. Ils contribuent ainsi à enrichir les politiques publiques par la définition de stratégies et de priorités pour le développement de leur territoire. Ils cherchent à faciliter l'émergence de nouvelles formes de participation pour identifier les prochains défis à relever pour leur collectivité. Enfin, ils accompagnent et impulsent les initiatives citoyennes

### **La coordination régionale des conseils de développement du Poitou-Charentes**

Les conseils de développement volontaires de la région Poitou-Charentes ont choisi de se rassembler au sein d'une coordination régionale pour favoriser la diffusion et la pratique de nouvelles formes d'expression de la démocratie, pour renforcer la solidarité entre conseils de développement, pour accroître leur visibilité et leur légitimité dans la promotion de nouvelles politiques publiques pour un développement responsable.

La coordination régionale se donne ainsi pour objectifs :

- d'être un lieu d'échange et de partage d'expériences, de mutualisation des travaux ainsi qu'un centre de ressources pour les conseils de développement,
- d'améliorer la visibilité des conseils de développement par la promotion et la valorisation de leurs actions auprès des différents acteurs du territoire, partenaires et des citoyens,
- de favoriser la solidarité entre les conseils de développement et leurs coopérations, le soutien à ceux en difficultés dues notamment à l'absence de moyens (principalement situés en milieu rural ou en transition structurelle),
- d'être un interlocuteur privilégié des acteurs du territoire, de l'Etat, de la Région et des départements,
- de conforter les conseils de développement en tant que lieux d'expression de l'expertise citoyenne,
- de confirmer leur rôle dans l'animation participative du territoire et de facilitateur de construction collective de politiques publiques,
- d'être le relais de la coordination nationale des conseils de développement,
- d'être un lieu de réflexion et de prospective sur les enjeux futurs,
- de favoriser la diffusion de nouvelles pratiques de la démocratie et d'initiatives collectives et citoyennes,
- d'être un appui régional à la prise en compte, notamment auprès des collectivités de la légitimité de la participation du citoyen aux réflexions et à l'élaboration de stratégie de développement du territoire.

Cette charte a été élaborée collectivement et approuvée en réunion constitutive de la coordination régionale le lundi 24 juin 2013 à Segonzac.

Le Président du Conseil de développement  
du Pays-Ouest-Charentes

Le Président du Conseil de développement de  
la CAN

Le Président du Conseil de développement  
du Pays Rochefortais

Le Président du Conseil de  
développement du Grand Angoulême

Le Président du Conseil de développement  
du Pays d'Aunis

Le Président du Conseil de développement  
de Saintonge Romane

Le Président du Conseil de développement  
de la CdA de La Rochelle

Le Président du Conseil de développement  
Responsable de Grand Poitiers

Les conseils de développement ci-dessous ont approuvé la charte et sont membres de la coordination régionale des conseils de développement du Poitou-Charentes :

- Conseil de développement du Pays-Ouest Charentes-Pays de Cognac
- Conseil de développement du Pays Rochefortais
- Conseil de développement du Pays d'Aunis
- Conseil de développement de Saintonge Romane
- Conseil de développement Responsable de Grand Poitiers
- Conseil de développement de Grand Angoulême
- Conseil de développement de la CAN
- Conseil de développement de la CdA de La Rochelle